

Conseil Municipal du 20 Octobre 2025

Présents : JM LAVAL , M LUCAS , N MAROUSSIE , M BAUDOIN , S DOUMERC ,
M TREMOULET

Absents : B LAPORTE , I BERBEE (Procuration N MAROUSSIE) , M PERRY , B DUCLAUD

Invité : H DELSALLE

1 Approbation à l'unanimité du PV du Conseil du 08/09/2025

2 Travaux Gaumier

Suite à l'appel d'offre nous avons 2 devis concernant l'aménagement à Gaumier

- Entreprise LAGARDE LARONZE 64 457 HT
- Entreprise GARRIGOU 91 911 HT

La proposition de l'entreprise LAGARDE LARONZE est retenue à l'unanimité

Il est rappelé que les travaux se feront au deuxième trimestre 2026

3 Elagage des routes (Présentation M LUCAS)

Le besoin en élagage sur nos routes est estimé à 7.5 Km

Un chiffrage va être demandé à l'entreprise LAFON de même une info va être adressé aux propriétaires riverains .

Le Conseil décide d'intégrer le coût ainsi généré dans l'enveloppe voirie avec un phasage de l'opération .

4 Bulletin municipal

M LUCAS présente la trame de ce document , il est demandé à chacun de rédiger les articles projetés .

5 Embellissement Fin d'Année

Un point est fait : il faut prévoir l'achat complémentaire d'illuminations , le traineau est réparé , Installation de la cabane du Feuillardier fin oct / début novembre . La date retenue pour l'installation est fixée au 5 décembre

6 Salle des fêtes

Une remise en état est indispensable de la plomberie et de l'équipement électrique

Des devis ont été demandés à plusieurs entreprise Ets Fradin , Inova , YESS électrique , Gilles Bouquet , il faut prévoir un budget autour de 4 000€

Le Conseil approuve à l'unanimité

7 Poste de secrétaire

Le recrutement doit être réalisé pour une embauche au 1 Février 2026

- Ouvrir le poste à 12 heures avec un CDD de 3 ans
- Salaire net : 540 € / mois (base 1600€/ mois)

Décision à prévoir au prochain conseil .

8 Questions diverses

- Un rendez vous avec C TRICOIRE va être pris pour la gestion du gîte .
- bâches Incendie : dès à présent il faut prévoir des équipements à Gaumier et à La Garrigue
- Le Conseil décide de nommer le Chemin de la Garrigue en « Impasse de la Garrigue » , une délibération suivra .

La séance est levée à 20h45